



## COMPTE RENDU : Réunion de lancement de la commission Culture du 21/09/2026

> **Elues référentes : Emilie Moret, Caroline Maffre, Stéphanie Warin-Moritz**

### **1. Contexte et ambition de la commission**

Dans le cadre de son nouveau mandat, le conseil municipal de Suze-la-Rousse a souhaité se doter d'une commission Culture afin de structurer et d'accompagner une politique culturelle à destination de l'ensemble des habitants.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte local déjà riche, marqué par la présence d'une bibliothèque municipale, d'un tissu associatif investi et d'acteurs qui contribuent activement à la valorisation du patrimoine, des arts visuels et de la vie culturelle du village.

La commission Culture est actuellement portée par trois élues. Elle a toutefois vocation à s'ouvrir progressivement aux acteurs culturels de la commune, aux associations, aux artistes, ainsi qu'à tout habitant souhaitant s'investir dans une réflexion collective autour de la culture.

Son ambition est de favoriser une approche transversale de la culture, de soutenir les initiatives existantes, d'identifier les besoins des habitants et de faire émerger de nouvelles propositions, dans une logique de coopération et de complémentarité avec les compétences déjà exercées à l'échelle communale, intercommunale (pour le tourisme) et départementale (pour le château).

### **2. Définir collectivement la culture**

La première séquence de travail a été consacrée à une définition partagée de la culture et des valeurs que la commission souhaite défendre à travers sa politique culturelle.

Les échanges ont fait émerger plusieurs principes structurants :

- Le **partage et la rencontre**, en faisant de la culture un espace de convivialité, d'échange et de construction du lien social.
- La **transmission et l'héritage**, en valorisant les patrimoines matériels et immatériels, les mémoires et les savoir-faire locaux.
- La **diversité** des expressions culturelles, en favorisant la pluralité des disciplines, des propositions et des formes artistiques.
- La culture **pour tous**, en veillant à ce que chaque habitant, quels que soient son âge, sa situation ou son éloignement des pratiques culturelles, puisse accéder à une offre culturelle.
- La **créativité et la visibilité**, en encourageant les initiatives, les artistes et les propositions qui participent au dynamisme du village.

- La **transversalité**, en développant les passerelles entre culture, patrimoine, tourisme, vie associative, jeunesse et aménagement du territoire.
- **L'ancrage local et les retombées économiques**, en considérant la culture comme un levier d'attractivité, de dynamisme et de valorisation du territoire.

Cette première réflexion pose les bases d'une politique culturelle qui ne se limite pas à la programmation d'événements, mais envisage la culture comme une composante de la vie quotidienne et du développement communal.

### **3. Un état des lieux culturel encourageant : valoriser l'existant et renforcer les coopérations**

Le travail collectif a permis de dresser un premier panorama de l'offre culturelle existante et de ses acteurs.

#### ***- Une offre diversifiée portée par plusieurs acteurs***

Les échanges font apparaître une offre culturelle relativement large, répartie sur l'ensemble de l'année et couvrant des domaines variés : patrimoine bâti, patrimoine de terroir, arts visuels, lien social, lecture publique et propositions à destination de la jeunesse.

Cette dynamique repose notamment sur :

- La bibliothèque municipale, équipement culturel de proximité et point d'ancrage essentiel pour les habitants, portée par une salariée qui contribue quotidiennement à faire vivre la culture au plus près de la population, soutenue par un réseau de bénévoles actives et impliquées pour soutenir cette offre culturelle
- Les associations locales, qui organisent chaque année des manifestations et rendez-vous participant à la vitalité culturelle du village : Amicale laïque, Les Amis de l'Église, SPES, Comité des fêtes, Vidjovi, Vent Debout, entre autres.
- Les artistes locaux et indépendants, qui contribuent à la diversité des propositions et à l'identité culturelle de la commune.
- La Fondation du patrimoine, qui participe aux démarches de valorisation et de préservation du patrimoine.
- Les établissements scolaires, notamment l'école et le collège, qui développent des actions culturelles et pédagogiques. Une classe archéologie existe également au collège, en lien avec un enseignant d'histoire.

Les publics concernés sont eux aussi diversifiés, avec des propositions à destination du tout public et de la jeunesse.

#### ***- Une organisation des compétences à prendre en compte***

Le diagnostic souligne également la nécessité de prendre en considération les différents acteurs institutionnels intervenant sur le territoire :

- La commune, à travers la bibliothèque municipale, la vie associative et les initiatives culturelles de proximité.

- Le Département de la Drôme, compétent pour le château de Suze-la-Rousse et son établissement patrimonial.
- L'intercommunalité, qui porte la compétence touristique et participe à la valorisation de l'offre du territoire.

Dans ce contexte, la commission Culture n'a pas vocation à se substituer aux acteurs existants, mais à favoriser les échanges, les complémentarités et la cohérence des initiatives.

L'enjeu est notamment de renforcer les liens avec le château, de mieux articuler les propositions culturelles avec l'offre touristique et de faire davantage rayonner les ressources culturelles de la commune.

#### **4. Les besoins et attentes exprimés**

À partir de cet état des lieux, les participants ont identifié plusieurs besoins et attentes susceptibles de guider les futurs travaux de la commission.

##### **- *Des équipements et des espaces adaptés aux pratiques culturelles***

La question des lieux est apparue comme un enjeu important.

Plusieurs besoins ont été formulés :

- Disposer d'une bibliothèque plus spacieuse, avec un agencement permettant un accueil adapté aux différents publics et le développement de nouvelles activités.
- Imaginer un espace polyvalent permettant les rencontres, les échanges et les temps de partage.
- Identifier un lieu pouvant accueillir des expositions, des conférences et de petites formes de spectacle.
- Réfléchir à la création ou à la mutualisation d'équipements et de matériels au bénéfice des associations et des initiatives locales.
- Étudier la pertinence d'un espace de type « maison des associations », favorisant les rencontres, les échanges et les coopérations entre acteurs.

Ces propositions interrogent à la fois les équipements disponibles, leur utilisation et les possibilités de mutualisation.

##### **- *Une meilleure valorisation du patrimoine et de l'identité locale***

Les participants ont exprimé le souhait de mieux faire connaître les différentes composantes du patrimoine communal, en dépassant la seule valorisation du patrimoine monumental.

Une attention particulière a été portée au patrimoine industriel, à la mémoire des anciens, aux paysages et à l'histoire du village.

Le renforcement des relations avec le château a également été identifié comme une piste de travail, afin de favoriser les liens entre cet équipement patrimonial majeur et la vie culturelle des habitants.

- ***Une culture davantage inscrite dans l'espace public***

L'idée de développer des propositions culturelles hors les murs a suscité plusieurs réflexions.

Il s'agirait notamment de sortir des espaces habituels de programmation pour investir les différents quartiers et espaces du village, valoriser les paysages et favoriser la découverte du territoire sous un angle culturel.

## **5. Premières pistes d'actions et propositions**

Les échanges ont permis de faire émerger plusieurs idées qui pourront être approfondies au fil des prochaines réunions.

- ***Valoriser le village par des parcours artistiques et patrimoniaux :***

- Imaginer des flâneries urbaines permettant de redécouvrir le village, son histoire et ses particularités.
- Développer un parcours artistique dans l'espace public.
- Créer des rendez-vous culturels hors les murs, en imaginant des parcours qui dépassent le seul cœur du village et permettent de valoriser les paysages.
- Concevoir des supports de valorisation, tels que des panneaux type illustrations ou cartes postales mettant en lumière les paysages et les richesses locales.

- ***Faire vivre la mémoire et les patrimoines :***

- Recueillir et valoriser la mémoire des anciens.
- Développer des liens entre mémoire locale et patrimoine industriel.
- Réfléchir à la valorisation de l'histoire et des ressources archéologiques, en s'appuyant notamment sur les dynamiques existantes au collège.

- ***Renforcer la lecture publique et l'accès à la culture :***

- Poursuivre le développement de la bibliothèque comme lieu de vie culturelle et de proximité.
- Maintenir des dispositifs permettant de toucher les publics les plus éloignés, notamment les personnes âgées, par exemple à travers un service de portage de livres.
- Développer les propositions culturelles à destination de la jeunesse, en lien avec les établissements scolaires (offres de spectacles jeune public en appui avec des festivals comme Babil en scène)

- ***Créer des outils communs au service des acteurs culturels :***

- Réaliser un recensement des artistes et acteurs culturels locaux.
- Concevoir un agenda culturel partagé permettant de rendre plus lisible l'offre existante et de mieux communiquer sur les événements.
- Encourager la mutualisation des équipements et des matériels.
- Favoriser les rencontres entre associations et porteurs de projets afin de faire émerger des collaborations.

- ***Étudier la création d'espaces de rencontre et de diffusion***

- Identifier les lieux susceptibles d'accueillir des expositions, conférences et petites formes artistiques.
- Réfléchir à la faisabilité d'un espace polyvalent ou d'une maison des associations.
- Poursuivre la réflexion autour de la valorisation du patrimoine archéologique, notamment à travers l'idée évoquée d'un espace muséal.

Ces propositions constituent à ce stade des pistes de réflexion et ne préjugent pas de leur faisabilité technique, financière ou partenariale.

## **6. Une commission inscrite dans une dynamique transversale**

La réunion a confirmé l'importance de ne pas envisager la culture de manière isolée, mais comme une composante de plusieurs politiques communales.

La commission Culture aura ainsi vocation à travailler en articulation avec :

- La commission Cœur du village, pour réfléchir à la place de la culture dans les espaces publics, à la valorisation du patrimoine et aux usages des lieux de rencontre.
- La commission Tourisme, afin de renforcer les passerelles entre offre culturelle, découverte du territoire et attractivité touristique.
- La commission des Châteaux de la Drôme, pour développer les liens avec le château de Suze-la-Rousse et favoriser une meilleure articulation entre ses propositions et la vie culturelle communale.

## **7. Perspectives et suites à donner**

Cette première réunion a permis de partager une définition commune de la culture, de reconnaître la richesse des initiatives déjà présentes à Suze-la-Rousse et d'identifier plusieurs besoins auxquels la commune pourrait contribuer à répondre.

Les échanges font apparaître une ambition centrale : **faire de la culture un levier de lien social, de transmission, de participation des habitants et de valorisation de l'identité communale.**

La commission Culture entend ainsi s'inscrire dans une démarche progressive, collective et ouverte, visant à accompagner les dynamiques existantes tout en faisant émerger de nouvelles formes de participation culturelle pour les habitants de Suze-la-Rousse.

## **8. Prochain RDV**

À l'issue de cette réunion, les acteurs culturels et habitants présents ont été invités à rejoindre la commission Culture afin de prendre part à ses réflexions et à ses futurs travaux.

Les personnes absentes qui souhaiteraient s'y associer sont également invitées à se manifester auprès de la mairie.

La commission se réunira de nouveau d'ici la fin de l'année 2026 afin d'approfondir les premières pistes de travail et d'envisager les projets à développer en 2027 et au cours des années à venir. Toute personne volontaire souhaitant contribuer à la démarche pourra y prendre part.